

Propositions ou actions	Service	Réponses
<b>Conseil de quartier Gare-Marché</b>		
La résidence du bailleur est laissée à l'abandon par rapport à son patrimoine dans les quartiers sud : problèmes d'étanchéité sur les terrasses, besoin de ravalement des façades. Peut-on changer le lieu de dépôt des encombrants de la résidence ?	Immobilière 3F	Pour toutes les remontées concernant les bailleurs, le service Démocratie locale peut orienter les demandeurs vers le secrétariat de la chargée de mission Cadre de vie Centre-ville : les démarches spécifiques leur seront expliquées.
Le revêtement du parking de la résidence au 27 avenue du Général de Gaulle est très abimé, il est également utilisé par les résidents du Foyer Automne. Qui est en charge de le reprendre ?	Immobilière 3F Urbanisme	Suite à une vérification du parcellaire, il s'avère que le parking appartient bien au bailleur Immobilières 3F. C'est donc le bailleur qui est compétent pour reprendre le revêtement détérioré.
Y a-t-il des études d'engagées sur la qualité de l'air ?	AirParif	Air Parif mène des études sur la qualité de l'air. Les relevés par station sont disponibles sur leur site (lien : <a href="http://www.airparif.asso.fr/telechargement/telechargement-station">http://www.airparif.asso.fr/telechargement/telechargement-station</a> ).
Pourquoi y a-t-il des sondages de nuit en centre-ville ?	Lyonnaise des Eaux	C'est la Lyonnaise des Eaux qui fait des sondages dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'assainissement, qui est en cours de finalisation. Il y a des contrôles en chantier mobile jusqu'au 30 mars : des investigations télévisées sont à réaliser sur 10km de réseaux afin de pallier aux méconnaissances (identification des problèmes sur les points critiques connus, pour programmer les interventions de travaux).
Ne serait-il pas possible d'anticiper pour l'année prochaine et de mettre en place une navette gratuite pour se rendre à la Chasse aux Œufs de Pâques à Gravigny ?	Communauté d'agglomération Comité des Fêtes	La suggestion a été transmise à l'association en charge de l'organisation de cette manifestation, et à la communauté d'agglomération qui est en charge de la navette gratuite sur la commune.

Le nettoyage de l'Yvette le long de l'allée de la Corderie n'est jamais fait. Il y a beaucoup de déchets du fait des personnes qui s'installent sur les berges pour manger le midi.	SIAHVY Voirie	Pour ce qui est des services de la Ville, il a été demandé de renforcer le nombre de passages pour le nettoyage. Concernant les berges, l'entretien incombe au SIAHVY : ce point leur est rappelé régulièrement.
Le ramassage des encombrants à 6h le matin : est-il possible de repousser un peu les heures de passage ou du moins que les personnes qui ramassent fassent preuve de plus de discrétion ?	SIOM	Il n'est pas possible de décaler les horaires du fait du rythme des collectes (tous déchets confondus) et qui s'étale sur toute la semaine. Concernant le bruit, cela a été remonté au SIOM pour que la situation s'améliore.
Allée de la Corderie, des rassemblements inquiètent les résidents et surtout les femmes seules qui souhaitent rentrer chez elles.	Services de police CLSPD	Les interventions sont quasi quotidiennes, sur la base des appels mais également dans le cadre des patrouilles. Ce qui a déjà conduit à des interpellations. Par ailleurs, des réunions d'habitants en présence d'élus municipaux et du commissaire.
Des rassemblements à Orly Parc, qui ont été signalés pour le passage des médiateurs et des services de police.	Services de police CLSPD	Le groupe présent à la Corderie s'était déplacé à Orly Parc. Il y a eu des interventions de tous les acteurs (médiateurs urbains, services de police) et une forte mobilisation des résidents. Cela a contribué à améliorer la situation.
La pose d'une caméra de vidéo-protection pour couvrir le champ devant le 1 bis allée de la Corderie.	Centre de protection urbain	Deux rencontres ont été organisées entre le syndicat des Berges de l'Yvette, des élus municipaux et le commissaire de police. La demande a bien été prise en compte, mais pour l'instant la Ville est dans une phase d'audit du système de vidéo-protection. La pose pourra être envisagée dans le cadre d'un nouveau plan d'installation mais pas pour l'instant.
Mettre un miroir en face de la sortie du parking de la résidence au 27 avenue du Général de Gaulle, pour garantir la sécurité des conducteurs qui n'ont pas de visibilité.	Voirie	La pose de miroirs n'est plus envisagée sur la commune de Longjumeau car ce sont des équipements qui sont facilement et régulièrement vandalisés ou volés.
Le nettoyage le long du Foyer Avril, sur l'avenue du Gal de Gaulle : les arbustes sont encombrés de déchets (bouteilles plastiques, papiers...). Peut-on prévoir un passage ?	Voirie	La remontée avait déjà été faite au début de l'année scolaire, la situation s'était améliorée mais il s'avère que cela se réitère. La remarque sera refaite çà l'entreprise prestataire en charge du nettoyage.

Pourquoi les arbres ont-ils été coupés sur l'avenue de la Gare, alors que les mêmes arbres ont été conservés du côté de Champlan ?	Parcs et Jardins	Ces arbres étaient mangés de l'intérieur par une maladie du tronc. Ils ont été remplacés par de jeunes plantations, des Gingko Biloba.
L'accès au bus et au marché est difficile devant le café Le Cadran : l'installation des bacs à fleurs et de la terrasse privative aux beaux jours oblige les piétons à circuler entre les tables ou sur la voie des bus. Est-il possible de modifier l'autorisation d'empiètement sur le domaine public du fait de la gêne occasionnée pour les piétons ?	Commerce	Concernant l'empiètement sur le trottoir, un contrôle aura lieu prochainement afin de garantir l'aménagement d'un cheminement piéton entre les tables.
Quelles actions peuvent être mises en place pour améliorer le nettoyage de la place Bretten les jours de marché ? Les horaires ne sont pas respectés, il reste beaucoup de déchets suite au passage de l'entreprise et des cagettes volent jusqu'au fond de la place.	Commerce	Une rencontre a été organisée entre la SOMAREP (le concessionnaire du marché), le SIOM et les services de la Ville. Elle a permis de faire le point sur les devoirs de chacun et de repréciser les périmètres d'intervention. La situation s'est sensiblement améliorée.